

Missions

- préparer et superviser l'organisation des Jeux, en étroite collaboration avec le pays hôte, en prenant toutes les mesures et initiatives adéquates, en les mettant en action et en veillant à leur aboutissement,
- informer et sensibiliser les Etats et gouvernements membres de l'OIF à leur existence, leur intérêt et la nécessité de les faire connaître,
- assurer, par tous les moyens appropriés, la promotion et la diffusion vers le public des Jeux,
- protéger la propriété exclusive des Jeux et les droits en découlant, notamment les droits de parrainage, de diffusion et de retransmission, de production commerciale reliés aux Jeux.

[En savoir plus.](#) [1]

URL source: <https://www.jeux.francophonie.org/cijf/missions>